

Mardi 1<sup>er</sup> Octobre 2013

CP n°13

## **Gel du barème des Aides Personnalisées au Logement :** **La CSF refuse que l'on fasse des économies sur** **le dos des plus pauvres !**

Le gouvernement a annoncé le mercredi 25 septembre 2013 lors de sa présentation du projet de loi de finances 2014 le gel du barème de l'APL.

Pour mémoire, cette aide avait été revalorisée de 2,15 % l'année dernière. Avec ce gel, le gouvernement fait des économies en affaiblissant le pouvoir d'achat des locataires au prétexte d'en faire bénéficier un plus grand nombre.

En ces temps de crise, pour de nombreuses familles c'est **une très mauvaise nouvelle car chaque euro compte pour équilibrer leurs budgets.**

La CSF rappelle qu'une partie croissante des loyers HLM est déjà au-dessus des plafonds APL en raison de la baisse constante de l'aide à la pierre par logement financé.

Alors que l'APL ne parvient déjà plus à solvabiliser correctement les familles, ce gel de l'APL ne fera qu'aggraver la situation !

Dans l'attente de voir le gouvernement revenir sur cette décision calamiteuse pour le pouvoir d'achat des familles, la CSF entend faire savoir qu'elle donne comme **consigne à l'ensemble de ses administrateurs siégeant dans les Conseils d'Administrations des bailleurs sociaux , de voter CONTRE toute augmentation de loyers pour 2014.**

La Confédération Syndicale des Familles demande au gouvernement de renoncer à cette politique visant à économiser 177 millions d'euros sur le dos des locataires les plus précaires. Elle réclame **une vraie revalorisation** des aides au logement et du forfait charges qui stagnent depuis plus de 10 ans, alors que les dépenses de logement ne cessent de croître.

**Contacts :** **Elodie FUMET** - Secrétaire confédérale. [efumet@la-csf.org](mailto:efumet@la-csf.org) 01 44 89 86 80  
**Romain BIESSY** - Chargé de mission. [rbiessy@la-csf.org](mailto:rbiessy@la-csf.org) 01 44 89 86 89